

STREAMING

Spotify rétropédale sur les sanctions

Le PDG de Spotify a relativisé la portée de la nouvelle politique de la plateforme visant à sanctionner les artistes pour leur comportement « *nocif ou haineux* », qui a notamment touché R. Kelly, affirmant qu'il n'avait « *jamais été question de punir un artiste individuellement* ».

« *L'objectif global était de s'assurer que nous n'avions pas de discours haineux sur la plateforme* », a déclaré mercredi soir Daniel Ek, dans une interview publique lors d'une conférence organisée par le site Recode, près de Los Angeles (Californie).

« *Il n'a jamais été question de punir un artiste individuellement ou même de nommer un artiste* », a expliqué le fondateur de Spotify.

En août 2017, le service de musique en ligne avait écarté une vingtaine de groupes qua-

lifiés de haineux, liés au mouvement suprémaciste blanc ou aux néo-nazis.

Début mai, Spotify a publié une nouvelle charte indiquant qu'il se réservait le droit de supprimer de sa plateforme des contenus qu'il considérait comme haineux, et de ne plus promouvoir des artistes dont le comportement était jugé « *nocif ou haineux* ». ■